

# L'Europe donne du jus

**NEUCHÂTEL** L'Union européenne vient de promettre d'accorder trois millions de subventions à divers projets vantant le recours aux énergies renouvelables en ville. Hydroélectricité, éoliennes et solaire encouragés

*C'est le jackpot! La Commission européenne vient de récompenser la Ville de Neuchâtel en lui promettant environ trois millions de francs de subventions pour mener à bien, dans les cinq prochaines années, diverses réalisations visant à faire baisser de 25% la consommation d'énergie. La Ville s'associe ainsi au 6e programme cadre de recherche et de développement de l'Union européenne, avec les localités irlandaise de Dundalk et autrichienne de Mödling. Pour promouvoir les énergies renouvelables.*

Textes

Philippe Chopard

Photos

David Marchon

La Ville est jalonnée d'équipements vantant les vertus des énergies renouvelables. Soit au fil de l'eau, soit dans diverses installations publiques. Mais le coup de pouce de l'Union européenne conforte toutes les décisions prises à Neuchâtel en matière de politique énergétique. «Nous avons surtout pensé au développement des énergies renouvelables en déposant notre dossier de candidature à Bruxelles», a déclaré hier Valérie Garbani, conseillère communale directrice de l'Urbanisme.

Les pépites qui découleront de ce projet global, baptisé Holistic, vont donc arroser diverses installations et bâtiments de la cité. Tout d'abord, sur le front de l'hydroélectri-



La rénovation, pour un montant de 3,5 millions de francs, des installations de turbinage de l'eau de la Serrière va faciliter la production d'une quantité considérable d'électricité.

cité. «Les 36 m de hauteur de chute à la Serrière pourront, moyennant la rénovation des trois usines de turbinage qui s'y trouvent, produire une énergie de 4,4 gigawattheures, pour un débit de 4000 mètres cubes à la seconde, ont expliqué hier les Services industriels. Cela pour un prix de revient de 15 centimes par kilowattheure.»

Des chiffres qui enthousias-

ment Christian Trchsel, délégué communal à l'énergie. Mais Holistic pourra aussi dispenser ses deniers européens pour une nouvelle construction hydraulique sur le Seyon. Du côté de la station d'épuration, l'installation d'une pompe à chaleur pourra chauffer divers bâtiments publics du quartier, pour un équivalent de 80 ménages.

Toujours au plan de l'énergie thermique, le Conseil général se prononcera bientôt sur divers travaux aux piscines du Nid-du-Crô. Avec pour but d'économiser 110.000 mètres cubes de gaz. Le chauffage à distance du quartier de la Maladière est également concerné. Holistic pourra aussi soutenir les investissements projetés à

Chaumont en matière d'énergie éolienne. Ce qui est prévu pour 2010.

«L'argent européen n'arrivera en fait qu'en cas de réalisation de nos intentions», a expliqué Pierre Bonhôte, du bureau d'ingénieurs Planair, qui a piloté le dossier de candidature. Mais les autorités politiques ont déjà apporté une large caution au processus. /PHC

## Partition jouée à trois

Beaucoup de travail et de rapidité ont conduit le bureau Planair, de La Sagne, à déposer le 22 décembre dernier à Bruxelles un dossier de candidature à l'appel «Concerto» du 6e programme cadre de recherche et de développement de l'Union européenne. Mais pour décrocher la timbale, il a fallu trouver deux autres partenaires dans deux pays différents. «J'ai déposé le dossier sur une table à Bruxelles, et, cinq minutes après, la délégation de la ville irlandaise de Dundalk prenait déjà langue avec moi, a souri hier Pierre Bonhôte, le responsable de ce projet chez Planair. Nous avons ensuite choisi les Autrichiens de Mödling pour compléter le trio.»

Le projet sera piloté en fait par un consortium depuis l'Irlande. Le Ministère italien de l'énergie, ainsi que les villes de Bratislava (Slovaquie) et de Newry (Irlande du Nord) fonctionneront également en qualité d'observateurs. A Neuchâtel, le projet bénéficie de l'apport de différents partenaires, comme l'Etat, pour le futur assainissement du bâtiment principal de l'Université, par exemple. Le bureau d'architectes Bauart s'y associera également pour la réalisation d'un nouveau bâtiment commercial à la gare CFF. /phc



A Chaumont, une éolienne de 85 m de hauteur et de 40 m de diamètre est envisagée d'ici 2010, pour un coût de 8,8 millions de francs.

## L'argent revient au bercail

La Suisse n'est pas membre de l'Union européenne, mais cela n'affecte pas son statut de partenaire dans les programmes de recherche et de développement élaborés à Bruxelles. C'est donc sur pied d'égalité que le bureau Planair et la Ville de Neuchâtel ont pu obtenir les subventions octroyées dans ce cadre. Et mieux, les 220 millions que la Confédération a déjà investis dans ces programmes sont en train d'être intégralement récupérés sous forme de soutiens.

Le conseiller communal Antoine Grandjean, directeur des Services industriels, a déclaré hier que les faveurs de Bruxelles «réjouissaient et rassuraient la Ville». Avant de rompre une lance en faveur de la future éolienne de Chaumont. Ce projet est en effet suspendu jusqu'à demain au bon vouloir du Tribunal fédéral, invité à se prononcer sur un recours concernant le parc éolien envisagé à Crêt-Meuron (lire notre édition d'hier). «Bruxelles nous rassure sur ce point, a expliqué le conseiller communal. Nous pou-

vons ainsi montrer que nos initiatives locales peuvent s'inscrire dans une politique énergétique complète.» Neuchâtel souffre cependant, a-t-il poursuivi, d'une timidité «toute protestante» quand il s'agit de se vendre à l'extérieur. «Le succès remporté avec le développement de ce projet énergétique global doit nous pousser à être moins fileux», a déclaré Antoine Grandjean. «La promotion des énergies renouvelables au plan local peut apporter des solutions d'avenir, a surenchéri le directeur de Planair Pierre Renaud. Le nucléaire et le pétrole ne sont pas éternels...»

Les acteurs du projet énergétique neuchâtelois veulent également que la Suisse participe au 7e programme cadre de recherche et de développement de l'Union européenne. Les Chambres fédérales se prononceront à ce sujet prochainement. «Bruxelles consacrera environ deux milliards d'euros aux énergies renouvelables dans ce cadre, a expliqué Pierre Renaud. La Suisse pourra ainsi combler le retard qu'elle a pris depuis une quinzaine d'années dans ce domaine.» /phc



Le conseiller communal Antoine Grandjean est ravi de faire cautionner la politique énergétique locale par les bonnes grâces de Bruxelles.